Dick Marty: «D'autres en font tout autant»

Pourfendeur du blanchiment d'argent alors qu'il était procureur du Tessin, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour laquelle il a mené de célèbres enquêtes et ancien conseiller aux Etats, Dick Marty (PHOTO KEYSTONE) demande qu'une enquête pénale pour blanchiment d'argent soit ouverte à la suite des révélations de «SwissLeaks».

Que vous inspirent les révélations apportées par la publication des données «SwissLeaks»?

Dick Marty: C'est une sale affaire! Et je pense que nous ne sommes pas au bout des révélations, notamment concernant le blanchiment de l'argent de la drogue. Je le dis sans ambages: l'évident soupçon de blanchiment d'argent soulevé par ces révélations devrait conduire le Ministère public à ouvrir une enquête pénale.

S'agit-il d'un échec de l'autorégulation octroyée aux banques suisses?

Pendant des années, on s'en est remis à l'autorégulation des banques. Force est de constater que ce principe a fonctionné pour 80% des établissements bancaires, mais il était inopérant pour les brebis galeuses. Pour ces dernières, tout le système d'autorégulation leur permettait une vaste tricherie.

En 2006 et 2007, la Finma, organe de surveillance, était pourtant déjà en place...

La Finma est efficace quand il s'agit de tomber sur une caissière de banque qui accepte sans contrôler un dépôt supérieur à 25 000 francs. Elle pinaille volontiers quand il s'agit de petits dysfonctionnements et quand il s'agit d'une tricherie énorme comme celle que révèle SwissLeaks, on a l'impression qu'elle ne voit pas passer un éléphant.

L'appellation SwissLeaks ne braque les projecteurs que sur la Suisse mais notre pays a-t-il vraiment eu le monopole des pratiques bancaires douteuses?

D'autres pays en font bien évidemment tout autant. En particulier les Britanniques qui sont volontiers moralisateurs dans le domaine ainsi que les Américains bien sûr. J'observe que HSBC a son siège à Londres et que cette banque jouit dans son pays d'une grande mansuétude, notamment après l'affaire de manipulation du Libor (London interbank offered rate ou taux interbancaire pratiqué à Londres, ndlr). Les comportements illicites dans les pays tiers ne sont cependant pas une raison pour les banques de faire de même en Suisse. Par ailleurs, la Suisse s'est gaussée d'avoir une loi antiblanchiment meilleure que celle des autres. Cette nouvelle affaire porte atteinte à l'image de sa place bancaire.

Qu'en est-il du financement du terrorisme que le système SwissLeaks a permis d'alimenter?

On voit en effet que l'Arabie saoudite a financé al-Qaïda et que les flux d'argent passent par la Suisse. Mais notre pays n'est qu'un des ruisseaux qui alimentent ces organisations criminelles. Il faut que les Etats prennent conscience de l'existence de ces réseaux de financement, ce qui n'est pas évident.

Des procureurs tels que vous avez dénoncé l'existence de ces financements occultes. Et vous avez été critiqué pour cela...

Dans les années 80, ce fut effectivement le cas. Il faut se rappeler l'affaire Margaryan, où des valises d'argent arrivaient directement de Sofia en Bulgarie par les avions Swissair jusqu'à l'aéroport de Zurich. Ces sommes d'argent étaient changées en or pour être ensuite amenées à Chypre et de là, au Liban. Or, 4 à 5% de l'argent changé contre de l'or en Suisse était faux! Ce que les banques n'ont jamais dénoncé. Et quand je l'ai fait en tant que procureur, le Credit Suisse de l'époque a mis des encarts publicitaires pour critiquer le «procureur de Bellinzone». En l'occurrence, moi.

PROPOS RECUEILLIS PAR
PIERRE-ANDRÉ SIEBER